

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES



Volume XV – Numéro 27 - Université Alassane Ouattara - Campus 2 Bouaké,
les 05, 06 et 07 Octobre 2023 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N°DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux	1
Membres du Comité d'organisation et du Comité scientifique	7
Liste des Participants en qualité de modérateurs et/ou de Rapporteurs	9
ALLOCUTIONS	11
1- Le Président du comité d'organisation	13
2- Le chef du Département de Philosophie	17
CONTRIBUTIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX	21
1. Les réseaux sociaux ou réseaux de dé-socialisation ?, Antoine KOUAKOU	23
2. Le langage sms dans le bruissement des réseaux sociaux : est-ce une belle chose ou une destruction des mots ? Penser avec Jean- Michel Besnier, Auguste NSONSISSA	37
3. La philosophie du dos ou comment philosopher autrement à partir de Facebook, Thiémélé L. Ramsès BOA	51
CONTRIBUTIONS PAR AXES D'ANALYSE	73
AXE 1 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATIE	75
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN	77
2. Réseaux sociaux et démocratisation de l'information dans l'espace public subsaharien : entre libertés d'expression et communicationnelle, Faloukou DOSSO	93
3. La démocratie burkinabè à l'épreuve des réseaux sociaux : cas des changements de régimes de 2014 à 2022 au Burkina Faso, Sidibeouendin SAOUADOGO	111
4. Les réseaux sociaux et la problématique de la démocratie participative en Afrique, 1. Kouamé Hyacinthe KOUAKOU 2. Kadio Mathieu ANGAMAN	133
5. Réseaux sociaux et lutte citoyenne, Boubakar MAIZOUMBOU	151
6. Usages des réseaux sociaux et gouvernance en Afrique, Odilon YAO	167

7. Impacts des réseaux sociaux et dynamiques démocratiques en Afrique entre excentricités et espérances légitimes !, 1. Séa Frédéric PLÉHIA 2. Nanou Pierre BROU	183
8. Réseaux sociaux et identité numérique : Quelle liberté dans l'espace africain ?, Agoussi Alphonse MOGUÉ	205
9. Usages illicites des réseaux sociaux : cyber menaces, pratiques d'agences de désinformation et risques sur la démocratisation en Afrique, Ange Bergson LENDJA NGNEMZUE	221
10. Réseaux sociaux et crises des sociétés africaines, Zlankouapiou Romuald Icanor SANKO	241
11. Réseaux sociaux numériques et éthique de l'espace public à partir d'Hannah ARENDT, 1. Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ 2. KONÉ Amidou	257
12. Nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux : une prise de parole politique entre patriotisme et incivisme verbal, Mamadou Diouma DIALLO	273
13. Idéologie de la transparence, réseaux sociaux et démocratie contemporaine, Ouandé Armand REGNIMA	291
AXE 2 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉDUCATION	307
14. De la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans l'inconduite des adolescents en côte d'ivoire, Koffi Jacques Anderson BOUADOU	309
15. Usage juvénile des réseaux sociaux numériques et expérience des dilemmes moraux chez les mères d'adolescents à Bouaké (Côte d'Ivoire), Yogblo Armand GROGUHÉ	323
16. Short Message Service (SMS) : naissance d'une nouvelle forme d'écriture, Kouassi KPANGUI	347
17. Réseaux sociaux et apprentissage du journalisme 2.0, Antonin Idriss BOSSOTO	369
18. Les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif : entre innovation et modèle pédagogique traditionnel, Rodrigue Paulin BONANÉ	391

19. Réseaux sociaux, de la perte de l'individu à l'éducation, 1. Apolline Adjo NIANGORAN 2. Magloire Kassi GNAMIEN	409
20. Critique du phénomène d'influenceurs sur les réseaux sociaux à partir de la pensée d'Aristote, Djakaridja YÉO	421
21. Recours aux réseaux sociaux numériques par les étudiants de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour l'apprentissage et la formation académique, 1. Belo ADIOLA 2. Kibouga Alphonse DIAGBOUGA 3. Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO	441
22. Sémiotique et identité sociale. Une lecture à partir des réseaux sociaux, Masseniva TRAORÉ	469
23. De l'éducation : pour une utilisation optimale du web, Kouassi Olivier SEY	487
24. La jeunesse africaine et la révolution cybernétique, Akpa Akpro Franck Michael GNAGNE	507
AXE 3 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ DURABLE	525
25. Réseaux sociaux numériques, territoire récusé dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire, 1. Aka NIAMKEY 2. Yéo SIBIRI	527
26. Les réseaux sociaux : une forme de « pachacuti » andin ou révolution arguédienne ?, Doforo Emmanuel SORO	547
27. Nouveaux médias et défis sociaux : pour une vision marcusienne de la sociabilisation de l'Afrique, Amara SALIFOU	567
28. Réseaux sociaux en Afrique : contribution à la mobilisation des ressources et des compétences pour son émergence, Laurent GANKAMA	583
AXE 4 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DIGNITÉ HUMAINE	599
29. La protection des données personnelles à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun, Saidou ABOUBAKAR	601
30. L'identité humaine à l'ère du numérique : cas des réseaux sociaux, 1. Kouleman Amed COULIBALY 2. Issouf CAMARA	621

31. Réseaux sociaux et recomposition du monde, 1. Soualo BAMBA 2. Assane SANOGO 3. Kouadio YAO	637
32. De l'addiction aux réseaux sociaux : « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12, 30), 1. Koko Marie-Madeleine SÉKA 2. Chiayé Marie-Pauline SÉKA	651
33. Impact des réseaux sociaux sur la promotion du patrimoine culturel du Bénin : cas de la plateforme Fairyland, Elavagnon Dorothée DOGNON	663
34. L'avenir du pour-soi africain et son habitus à l'aune des réseaux sociaux, Kouadio Julien KOUASSI	685
35. Crise du concept de réseaux sociaux et exigence éthique en contexte africain, Florence BOTTI	705
36. Approche critique francfortoise de la culture de masse et des médias sociaux, Klindio Lydie COULIBALY épouse ZAMBLÉ	721
37. Les réseaux sociaux en Afrique : enjeux et portée épistémologiques, 1. Evariste Dupont BOBOTO 2. Gildas DAKOYI TOLI	733
AXE 5 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT	747
38. L'État ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, 1. Mathieu Jonasse AFFRO 2. Chifolo Daniel FOFANA 3. Nambegué SORO	749
AXE 6 : RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ SOCIALE	769
39. Réseaux sociaux et identité sociale : l'ipséité africaine à l'épreuve de l'altérité, 1. Ghil-christ Elysée YANSOUNOU 2. Ariane DJOSSOU SEGLA	771
40. La facture des réseaux sociaux en Afrique : de l'aventure de l'identité à la sociabilité pathologique ?, Kouadio Victorien EKPO	789
41. Le téléphone portable, un instrument de tension entre l'être et le paraître, Bernadette GANSONRE	803

42. John Kyffy sur Facebook, construction d'un monde virtuel au profit d'une carrière artistique réelle, Yao Francis KOUAMÉ	823
43. Les réseaux sociaux au village : Pragmatique des usages et enjeux pour l'identité sociale, Titi Eri Aramatou PALE	841
44. L'évolution du concept d'amitié à l'ère des Réseaux sociaux : vers la numérisation de la relation interlocutive, Koffi KOUASSI	863
45. Les réseaux sociaux numériques : Vers une dépendance des algorithmes et la déconstruction des identités sociales, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON	878
46. Pour une réinvention des sociétés africaines numérisées à la lumière de la pensée de Rousseau, Adjoua Marie Jeanne KONAN	891
47. Les technologies de l'information et de la communication (tic), vecteurs de résilience et de réliance des peuples, Ghislain Thierry Maguessa EBOMÉ	907
AXE 7 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SEXUALITÉ	921
48. La cybersexualité en Afrique : Le corps-sexe entre tradition et modernité, Oliver P. NGUEMA AKWE	923
49. La critique de la banalité sexuelle sur les réseaux sociaux à l'aune du philosophe arendtien, Amin Elise KOUADIO	939
50. Les réseaux sociaux ou l'alter-égo des réseaux de la sexualité, Mohamed CAMARA	955
AXE 8 : RÉSEAUX SOCIAUX ET NORMES JURIDIQUES	969
51. Les entreprises burkinabè à l'épreuve des retours d'expériences : cas du groupe Facebook Consom'action-BF, Esther Delwendé KONSIMBO	971
52. Pacifier l'usage des réseaux sociaux par un cadre législatif : le cas de la loi sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire avec Facebook, Waliyu KARIMU	987
SYNTHÈSE FINALE DU COLLOQUE	1003

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoseologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux

Contexte et justification

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable moyen de communication planétaire « à tel point qu'une violation du droit en un lieu de la terre est ressentie partout » (Kant, 1958, p. 111). Leur mise en œuvre procède, en effet, d'un projet sociopolitique clairement défini : la démocratisation de l'accès à l'information par la création d'une toile relationnelle qui renforce et consolide les rapports entre les personnes, les sociétés et les entreprises, par-delà les frontières. Dans cette perspective, ils apparaissent comme « un outil proprement démocratique, créateur de démocratie » (Sophie Montévrin, 2019, p. 46). Par l'attrait qu'ils exercent sur la vie des individus, des États et des entreprises, « les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Selon les derniers chiffres, 43 pourcents de la population mondiale est active sur les réseaux sociaux » (Sophie Montévrin, 2019, p. 8). Selon le site « Internet World Stats », 46% de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). Dans le monde comme en Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques. Ce colloque invite à réfléchir sur ces mutations en Afrique à travers le thème « **Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines** ».

Par l'importance de leur impact sur les sociétés africaines, les réseaux sociaux révèlent une ambivalence préoccupante : d'une part, ils contribuent à la fois à leur progrès socio-économique (Tracy Tuten, 2019, Christine Balagué, David Fayon, 2022) et à l'accélération des crises sociopolitiques qui aboutissent, parfois, au renversement du pouvoir; et d'autre part, l'interaction qu'ils favorisent entre les individus de tous bords contribuent à la fois à l'affirmation et à l'épanouissement des qualités et du potentiel des Africains, mais aussi, à la violation de leur vie privée et à leur déséquilibre psychologique pouvant conduire à la déconstruction de leur personnalité (Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt, 2022). Au-delà des relations interpersonnelles ordinaires, des autoproclamés « influenceurs » (Edouard Fillias, François-Charles Rohard,

2021) s'efforcent d'influencer, d'orienter les modes de vie et de pensée des Africains par leurs publications, contribuant ainsi à justifier l'idée de

« l'influence toxique des réseaux sociaux » qu'évoque Sophie Montévrin. Cette toxicité est constatable à travers l'usurpation d'identité, l'intrusion dans la vie privée, l'utilisation d'images compromettantes, les fakes news, la remise en cause des valeurs sociales, etc.

Il apparaît alors que l'avenir des sociétés africaines, la qualité de leur système éducatif, le fondement des rapports intersubjectifs et surtout les normes axiologiques au fondement de la personne humaine et des sociétés sont en jeu dans le développement vertigineux des réseaux sociaux sur le continent comme dans le monde (Robert Redeker, 2021). À travers ce colloque international et pluridisciplinaire, toute la communauté scientifique est invitée à des réflexions croisées sur l'impact des réseaux sociaux sur la dynamique des sociétés africaines. Si la démocratisation de l'information induite par les réseaux sociaux apparaît comme une œuvre noble, elle semble poser problème à travers ses différents usages.

Problématique et objectifs

L'ambivalence préoccupante des réseaux sociaux conduit à la nécessité d'un accompagnement éthique de leur usage en instaurant un cadre éthique en vue d'une prise en compte efficiente et pratique de cet outil de communication. Au-delà du cadre d'origine des réseaux sociaux, les sciences et techniques de la communication, ce colloque est ouvert à toutes les régionalités scientifiques en vue d'une approche globale de l'influence et de l'usage des réseaux sociaux en Afrique. À cette fin, ce colloque pose le problème suivant : Quels sont les impacts des réseaux sociaux sur les dynamiques sociales en Afrique ? Ce problème se décline en questions spécifiques :

- Comment caractériser les réseaux sociaux ?
- Quelles sont leurs contributions aux dynamiques des sociétés africaines, dans leurs rapports avec les sociétés du monde, d'un point de vue cosmopolitique ?
- Quand et comment les réseaux sociaux deviennent-ils des pesanteurs de ces dynamiques ?
- Comment, alors, circonscrire leurs effets pervers ?

De cette problématique se dégagent les objectifs de ce colloque :

- Montrer que les réseaux sociaux sont devenus, en Afrique, non seulement des instruments de transformations sociales (Gado Alzouma, 2008, En ligne), mais aussi dévoiler les conditions sous lesquelles leur déploiement peut véritablement être sources de dérives sociales et morales ;
- Examiner la nécessité d'une réévaluation des objectifs de cet outil de communication et surtout souligner leur incidence sur les sociétés contemporaines, en général, et sur les sociétés africaines, en particulier ;
- Générer une convergence des savoirs à travers une approche interdisciplinaire sur les implications politiques, juridiques, culturelles et éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Donner à comprendre les mécanismes de structuration des relations intersubjectives, les modes d'acquisition des savoirs, les leviers qui les rendent possibles, et surtout, à penser les dispositions pratico- éthiques en vue d'une meilleure gestion des réseaux sociaux dans les États africains ;
- Identifier les outils conceptuels et pratiques à mettre en œuvre pour critiquer l'univers des réseaux sociaux et dégager des voies pour leur prise en charge efficiente.

Axes du colloque

Axe 1 : Réseaux sociaux et démocratie

L'usage des réseaux sociaux ne peut guère faire l'économie des formes abusives de la liberté d'expression et des crises sociales qu'ils influencent irrémédiablement. Cet axe traitera des rapports entre les réseaux sociaux et la politique pour justifier et/ou atténuer le sentiment de « l'influence toxique des réseaux sociaux ».

Axe 2 : Réseaux sociaux et éducation

L'un des objectifs majeurs des réseaux sociaux est la formation des individus en mettant à leur disposition une panoplie d'informations et de savoirs (scolaires, universitaires, culturels, généraux, etc.). Ce rôle éducatif assigné aux réseaux sociaux est parfois dévoyé par des intérêts qui sapent les fondements axiologiques de l'éducation. Cet axe réfléchira sur l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs sociales qui constituent le ciment de toute société.

Axe 3 : Réseaux sociaux et société durable

Les réseaux sociaux tendent à transformer les fondements relationnels au sein des sociétés suivant une double trajectoire : obérer la paix sociale ou assurer

la tranquillité sociale. Ce dernier échelon stimule de plus en plus le recours aux réseaux sociaux en vue de rétablir un climat de paix. En tant que moyen de mobilisation des masses, il apparaît évident que les réseaux sociaux peuvent être un levier de socialisation des individus. Cet axe examinera comment les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution dans la recherche de l'équilibre social.

Axe 4 : Réseaux sociaux et dignité humaine

Les atteintes à la dignité humaine sont de plus en plus perceptibles à travers les réseaux sociaux. Pour Sophie Montévrin (2019, p. 72), « si les réseaux sociaux permettent d'avoir des espaces d'expression libres, comme au café du commerce, ils s'apparentent trop souvent à des défouloirs ». Cet axe vise la détermination de normes éthiques susceptibles de conduire à une revalorisation de la dignité humaine à travers les réseaux sociaux.

Axe 5 : Réseaux sociaux et environnement

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement. Cet axe de réflexion déterminera des modes d'utilisation des réseaux sociaux, aux échelons national et international, pour la diffusion de principes et savoirs innovants de la gestion des cadres de vie et de l'instauration d'une attitude écocitoyenne.

Axe 6 : Réseaux sociaux et identité sociale

L'impact des réseaux sociaux sur la perception de soi et la représentation de l'environnement social est indubitable. À travers les nouvelles formes de sociabilité qu'ils favorisent, les réseaux sociaux ambitionnent, sans doute, de produire un modèle culturel et social d'identité dans lequel l'individu projette une image de lui-même tiraillée par le réel et le virtuel. Cet axe de réflexion sera non seulement l'opportunité de comprendre la manière dont la perception de soi, de l'autre et la représentation du monde se forge à travers les réseaux sociaux, mais aussi la façon dont ils contribuent à la fragmentation identitaire.

Axe 7 : Réseaux sociaux et sexualité

L'influence des réseaux sociaux sur les comportements sexuels met au défi les mœurs africaines et l'éducation sexuelle des jeunes. Cet axe analysera les effets des réseaux sociaux sur la déliquescence des mœurs en Afrique au moment où des pratiques sexuelles controversées tentent de se mondialiser.

Axe 8 : Réseaux sociaux et normes juridiques

A l'instar de tous les objets techniques et les pratiques sociales, les réseaux sociaux doivent être soumis à une législation. Il semble, pourtant, que la régulation juridique des réseaux sociaux est confrontée au respect du principe de la liberté d'expression et de conscience. Cet axe permettra de réfléchir aux conditions et modalités d'un meilleur encadrement juridique des réseaux sociaux dans les États africains.

COMITÉ D'ORGANISATION ET COMITÉ SCIENTIFIQUE

COORDINATION

Prof. Grégoire TRAORÉ, Professeur titulaire
Prof. Edmond Yao KOUASSI, Professeur titulaire
Prof. Nicolas Kolotioloma YÉO, Professeur titulaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : M. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Vice-Présidents :

M. Ayénon Ignace YAPI, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké
M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Membres :

Prof. Aklesso ADJI, Université de Lomé
Prof. Alain RENAUT, Université de la Sorbonne, Paris
Prof. Antoine KOUAKOU, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Assouman BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Auguste NSONSISSA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Cablanazann Thierry Armand EZOUA, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan-Cocody
Prof. Charles Zacharie BOWAO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ernst WOLFF, Institut Supérieur de Philosophie, KU Leuven. Belgique
Prof. Évariste Dupont BOBOTO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Donissongui SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jacques NANÉMA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Jean Gobert TANO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Yao Edmond KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Université Abdou-Moumouni, Niamey
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Samba DIAKITÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Thiémélé Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

Vice-Président : M. Éric Inespéré KOFFI, Maître de Conférences

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Président : M. Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

Membres :

M. Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
M. Fatogoma SILUE, Maître de Conférences
Dr Amidou KONE, Maître-Assistant
Dr PLEHIA Sèa Frédéric, Maître-Assistant

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : M. Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Membre : Dr Amara SALIFOU, Maître-Assistant

COMMISSION TECHNIQUE VOLET INTERNET

Responsable : Dr ANGBAVON Tiasvi Yao Raoul, Maître-Assistant

Membre : Dr/MC KANON Gboméné Hilaire, Maître de Conférences

COMMISSION RESTAURATION

Responsable : Dr/MC Chantal PALE, Maître de Conférences

Membres :

Dr Anne-Marie KOUAKOU, Maître-Assistant

Dr Marcelin GALA BI, Maître-Assistant

Mme DRUID Joselyne, Secrétaire du Département

COMMISSION TRÉSORERIE ET FINANCES

Responsable : M. Victorien Kouadio EKPO, Maître de Conférences

Membre : Dr ASSIE Ahou Marthe, Maître-Assistante

COMMISSION ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET DÉCORATION

Responsable : Dr Elisée Offo KADIO, Maître-Assistant

Membre : Dr Florence BOTTI, Assistante

COMMISSION LOGISTIQUE

Responsable : M. Yao Bernard KOUASSI, Maître de Conférences

Membres :

Dr ANGAMAN Kadio Mathieu, Maître-Assistant

Dr SABLÉ Léhoua Patrice, Maître-Assistant

COMMISSION PROTOCOLE ET MAÎTRISE DE CÉRÉMONIE

Responsable : M. Jean Joël BAH, Maître-Assistant

Membres :

Prof. Alexis KOFFI, Professeur titulaire

Dr Madeleine Amenan KOUASSI, Assistante

COMMISSION RÉDACTION DES RAPPORTS

Responsable : M. Kouassi Thomas N'GOH, Maître de Conférences

Membres :

M. Christian Kouadio YAO, Maître de Conférences

Dr Baboua TIÉNÉ, Maître-Assistant

Dr Allassane KONE, Maître-Assistant

Dr KACOU Oi Kacou, Assistant

Dr MOULO Kouassi, Assistant

LISTE DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

I. LISTE DES MODÉRATEURS DU COLLOQUE

Prof. YAPI Ayenon
Prof. YEO Nicolas
Prof. KOUASSI Marcel
Prof. KOUAKOU Antoine
Dr MC KOUASSI N'Goh
Dr MC DOSSO Faloukou
Dr MC DAGNOGO Baba
Dr MC KOUASSI Assanti
Dr MC PILLAH N. Privat
Dr MC KPANGUI Kouassi
Dr MC KOFFI Eric
Dr MC SILUE Fatogoma
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr SÉKA Koko
Dr GALA Bi
Dr PALE Titi
Dr SALIFOU Amara
Dr SORO Jean
Dr SÉKA Chayé
Dr YAO Odilon
Dr NIANGORAN Adjo
Dr BAHY Jean-Noël (Maître de cérémonie)
Dr KOUASSI A. Madeleine (Maîtresse de cérémonie)

II. LISTE DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

Dr MC DELLA T. Barthélémy
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr KONE A. Alassane
Dr ANGAMAN K. Mathieu
Dr AFFRO Jonasse
Dr SIALLOU Kouassi Hermann
Dr KOUA Guéi Simplicie
Dr MOULO Kouassi Elisée
Dr KADIO Offo Elisée
Dr KACOU OI Kacou
Dr BOTTI Florence
Dr KOUASSI A. Madeleine
Dr KOUASSI Koffi
Dr GUI Désiré
Dr Gnagne Akpa Akpro
Dr SANOGO Assane
Dr TIENE Baboua
Dr SORO Torna
Dr SORO Doforo Emmanuel
COULIBALY Sounan

ALLOCUTIONS

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Monsieur le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Monsieur le représentant du Président de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le vice-Président chargé de la pédagogie ;

Madame la représentante du vice-Président chargé de la recherche et de la vie universitaire ;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le Doyen de l'UFR-CMS ;

Monsieur le Chef du département de Philosophie ;

Très chers Maîtres et collègues ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités ;

Chers étudiants ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Le Comité d'Organisation, par ma voix, vous souhaite AKWABA, la cordiale bienvenue, et vous exprime sa joie de vous accueillir, à Bouaké, en terre ivoirienne. C'est un honneur bien ressenti que de vous compter parmi les participants à ce colloque pluridisciplinaire qui se tiendra sur trois jours, à savoir les 5, 6 et 7 octobre 2023.

« *Mesdames et messieurs, veuillez éteindre vos téléphones portables* », est une phrase souvent entendue lors des rencontres importantes. Cette adresse que d'aucuns pourraient considérer comme une forme d'injonction, loin s'en faut, révèle l'actualité du thème du colloque qui nous réunit ce jour : « *Réseaux sociaux et dynamiques des sociétés africaines* ».

En effet, le téléphone portable est devenu l'un des vecteurs principaux des réseaux sociaux auxquels nous nous attachons de plus en plus au fil des années.

Pourtant, l'appel à éteindre nos téléphones portables, à certains moments, montre bien qu'il est possible de s'en passer surtout lorsqu'il s'agit de méditer sur des questions qui nous touchent et qui mettent à contribution nos méninges.

En tant qu'un des maillons essentiels de la dynamique que connaît l'université Alassane Ouattara, le Département de Philosophie ne pouvait donc pas marquer son désintérêt vis-à-vis de ce phénomène mondial qu'est l'expansion des réseaux sociaux et nous invite, donc, à y réfléchir à nouveaux frais pour mieux comprendre et circonscrire l'utilisation des réseaux sociaux. Le faisant, le Département est dans le rôle qui lui est assigné par la Philosophie, à savoir « *penser son temps en concept* », selon l'expression du philosophe des Lumières Friedrich Hegel.

Mesdames et messieurs, incontestablement, notre époque est fortement rythmée par les réseaux sociaux qui irradiant, se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : la politique, l'éducation, l'environnement, le droit, la sexualité, les relations interhumaines, etc.

Bien que considérées comme sous-développées, les sociétés africaines sont en bonne place dans l'utilisation des réseaux sociaux qui y ont assurément des impacts divers. Entre avantages et inconvénients des réseaux sociaux, les dynamiques des sociétés africaines, leurs évolutions et/ou régressions, sont également à questionner.

Quel statut faut-il accorder aux réseaux sociaux dans la dynamique de nos sociétés ? Les réseaux sociaux sont-ils un moyen sûr pour le développement économique, culturel, politique et social des États africains ? Les Africains font-ils un meilleur usage des réseaux sociaux à l'heure où les *Fakes news* tendent à désorganiser les sociétés ? Comment accommoder les valeurs socioculturelles de nos sociétés aux contenus des réseaux sociaux qui se propagent à la vitesse de la lumière ?

Voilà autant de préoccupations sur lesquelles les éminents participants, réunis dans le cadre de ce colloque et venant de différentes universités d'Afrique, vont se pencher. Ils examineront de manière approfondie les relations entre les

réseaux sociaux et l'évolution ou la régression des sociétés africaines, tant entre elles qu'en comparaison avec les sociétés occidentales, orientales et moyen-orientales, et cela sous tous les angles possibles.

Après avoir évoqué brièvement les enjeux du colloque sur « *Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines* », je souhaite, Mesdames et Messieurs, exprimer ma gratitude envers les divers acteurs qui ont contribué à faire de ce colloque une réalité aujourd'hui.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Chef du Département de Philosophie, le Professeur Traoré Grégoire, qui m'a fait confiance en me mettant à la présidence de l'organisation de ce colloque. Professeur, vous avez été attentif aux difficultés et préoccupations qui vous ont été soumises.

Je félicite chaleureusement tous les membres du Comité d'Organisation qui continueront à travailler même après la clôture des travaux qui débutent aujourd'hui. Je les remercie pour leur esprit d'équipe, leur résilience face aux difficultés rencontrées, ainsi que pour leur sens des responsabilités dans l'accomplissement de leur tâche.

Je tiens à exprimer mes remerciements renouvelés, en suivant tous les protocoles appropriés :

À nos autorités ;

À nos Maîtres d'ici et d'ailleurs ;

À tous les contributeurs venus de tous les horizons ;

Aux syndicats d'enseignants et aux organisations d'étudiants ;

À nos étudiants ;

Je tiens à remercier particulièrement l'administration centrale de l'UAO, avec à sa tête le Président Kouakou Koffi, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié.

Je tiens à adresser mes remerciements également aux partenaires de premier rang :

- le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) pour son soutien multiforme.

- l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), pour son accompagnement.

- la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP), présidée par Professeur Soro David Musa, pour son implication à l'organisation de ces assises, malgré ses contraintes.

Mesdames et messieurs, je voudrais conclure mon allocution en vous exprimant mes vœux pour des travaux fructueux au cours de ces trois jours.

Merci de votre aimable attention !

M. SANOGO Amed Karamoko, Maître de Conférences, Enseignant-chercheur, Département de philosophie, Université Alassane Ouattara,

DISCOURS DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara,

Monsieur le Doyen de l'UFR - Communication, Milieu et Société,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,

Chers étudiants,

Chers amis de la presse,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos rangs, grades et qualités,

Au nom du Département de philosophie, je voudrais vous dire, au-delà de ce que je saurai exprimer, mes sincères remerciements pour votre présence effective, massive et distinguée qui montre tout l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à ces assises qui s'ouvrent, aujourd'hui, à l'Université Alassane Ouattara. La problématique des réseaux sociaux et leur impact sur la dynamique des sociétés africaines exige des solutions immédiates, tant ils touchent au fondement des Institutions qui donnent sens à notre être en société. Les réseaux sociaux définissent notre vie puisqu'ils influencent notre mode d'être et d'agir en société. Dans nos sociétés contemporaines africaines, ils occupent une place prépondérante dans la mesure où ils façonnent la vision du monde des individus, leur approche relationnelle. Selon les statistiques, 46 pourcents de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). En Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques.

Par leur puissance transformatrice du monde social et des valeurs qui le sous-tendent, les réseaux sociaux se sont révélés être paradoxalement à la fois une véritable source d'émerveillement et d'inquiétudes suscitant une réflexion

sur leurs réels enjeux et le sens qu'ils impriment à la dynamique des sociétés africaines. La tenue de ces assises qui rassemblent des experts venus de divers horizons du monde vise à ausculter le sens des réseaux sociaux et la manière dont ils influencent la dynamique de nos sociétés.

Sous certaines formes, les réseaux sociaux peuvent participer au progrès de nos sociétés dès lors que les buts qu'ils sont censés atteindre, coïncident avec les bonnes intentions et le bien-être de l'homme. Cependant, pour parodier ce célèbre philosophe allemand d'origine juive, Hans Jonas, on peut soutenir que cette intention des individus reste creuse ou vide de sens aussi longtemps que l'on ignore ce qu'est le bien que les réseaux sociaux sont censés apporter aux sociétés africaines. Nous devons savoir, en effet, vers quelle destination ils nous conduisent et surtout quelles dispositions éthiques prendre pour leur meilleure utilisation. Or comme semble le souligner Jonas dans le Phénomène de la vie, « il y a ceux qui acclament la houle qui les emporte avec elle et dédaignent de se demander vers où ? ; qui saluent le changement pour lui-même, la poussée en avant, sans fin, de la vie vers le toujours nouveau, l'inconnu, le dynamisme comme tel ». Les événements protéiformes et angoissants qui se succèdent à un rythme infernal sur les Réseaux sociaux entraînent et traînent les sociétés africaines vers des directions tous azimuts, dans une sorte de tourbillon et de vertige, au point où l'on est tenté de croire que nous sommes face à une crise sociale, des individus et de nos Institutions. En réalité, les réseaux sociaux sont devenus de véritables cadres de défoulement des esprits, que dis-je, de logorrhée verbale, de recherche de gain facile où la recherche de la vérité n'est plus la priorité.

Si la crise est, cependant, ce moment de rupture, de malaise, parfois un tournant périlleux qui peut aussi introduire un changement de vision, une orientation nouvelle, avant que d'aboutir tout de même à une issue heureuse, une réelle démarche votive à la recherche de solutions idoines doit s'imposer. C'est donc à juste titre que l'Université, en tant qu'Institution qui contribue à l'autoréflexion de la société, mobilise, en ce jour, ses acteurs afin qu'ils fassent l'anamnèse des maux qui sapent les fondements et valeurs de la société. Mesdames et Messieurs, ces acteurs rompus à la bonne réflexion, ces penseurs de qualité et bon goût ne sont-ils pas comme pouvait le dire Émile Zola « ces

actifs ouvriers qui sondent l'édifice sociale, en indique les poutres pourries, les crevasses intérieures, les pierres descellées, tous ces dégâts que l'homme lambda ne voit pas du dehors et qui pourtant peuvent entraîner la ruine du monument social entier » ?

L'Université est appelée à répondre à de nouveaux et grands défis en termes d'éducation, de recherche et de gouvernance face à la mutation rapide des sociétés, à l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse, aux nouveaux outils et technologies de communications. Caractéristiques des temps modernes, les réseaux sociaux doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse critique de la part des universitaires et particulièrement des universitaires africains, car en Afrique, leur utilisation nous laisse parfois dubitatif quant au but de leur invention. Ce colloque vient donc à-propos pour faire un état des lieux des crises répétées qui secouent nos sociétés, qui ralentissent leur développement. Ce colloque a pour ambition de mettre en évidence les défis et trouver des solutions susceptibles de conduire les États africains sur la voie d'une gestion durable, dynamique et responsable des sociétés africaines. Il proposera, je l'espère pour ma part, une réflexion constructive sur de nouvelles perspectives heuristiques de qualités sociétales ; sur l'implication de nos Universités africaines dans la construction à court, moyen et long terme de nos Institutions régulatrices des réseaux sociaux et qui président à la destinée des sociétés.

Mesdames et Messieurs, la centralité thématique de ce colloque qui nous réunit, porte au total sur « **la place des réseaux sociaux dans l'évolution des sociétés africaines** ». Nous sommes tous, panélistes et partenaires extérieurs, appelés à trouver à partir de ce colloque des solutions pour sauver la situation inquiétante de la société africaine due à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Poser un diagnostic sur la situation de réseaux sociaux en Afrique impose de pouvoir déceler le type de contribution qu'ils doivent apporter à nos sociétés, mais surtout de situer les responsabilités concernant leur utilisation. Un tel acte est d'une grande portée puisque l'Université, en tant que cadre d'élaboration et de partage des connaissances, est également le lieu de préparation de la société de demain. En envisageant la recherche de solutions sous l'angle de la transversalité ou du moins de l'interdisciplinarité, nous

pensons que cet acte est solidaire d'une vision globale caractérisée par l'implication mutuelle des œuvres que l'on peut qualifier de l'esprit d'avec celles de la société. Une telle globalité est déjà à l'œuvre dans le réinvestissement social des recherches et réflexions issues des Universités. De sorte que l'on arrive à la logique suivante : les débats dans les Universités ne peuvent se soustraire de la réalité sociale. Au contraire, les Universités doivent analyser les maux qui minent les sociétés actuelles et anticiper l'avenir. Je suis donc convaincu que nous aurons des résultats satisfaisants au regard de la qualité des différents contributeurs qui ont bien voulu apporter leurs idées pour cerner la situation des réseaux sociaux en Afrique.

Je voudrais très chaleureusement, en ma qualité de Directeur de Département de philosophie d'une part, en tant que coordonnateur général des activités de ce colloque d'autre part, exprimer ma gratitude à nos invités de marque ainsi qu'à toutes les personnes qui ont effectué le déplacement. Je voudrais aussi remercier, avec encore beaucoup d'enthousiasme et de chaleur, le Président du Comité d'Organisation (PCO) de ce rassemblement scientifique pour avoir œuvré généreusement et efficacement au bénéfice de cet événement, ô combien utile à nos Institutions, à toutes les Universités africaines ainsi qu'à nos décideurs socio-politiques africains. Nos remerciements vont aussi à tous nos partenaires, à tous nos collègues, nos maîtres, venus ici pour échanger sur un sujet aussi important.

Je vous remercie et souhaite, à tous, un très bon séjour scientifique.

RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES, TERRITOIRE RÉCUSE DANS LA VALORISATION DES ACQUIS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

1. Aka NIAMKEY

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
niakayo2@yahoo.fr

2. Yéo SIBIRI

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
yeosibiri2020@gmail.com

Résumé :

Les réseaux sociaux numériques (RSN) se sont imposés comme une force sociale incontournable, capable d'atteindre toutes fins, en offrant d'une part la possibilité d'être lu, vu ou entendu par des centaines, voire par des milliers d'internautes et d'autre part, la possibilité d'amplifier les actions de manière prodigieuse. À ce titre, ils se présentent comme des supports pouvant servir puissamment et intensément à la valorisation des acquis de la recherche scientifique. Mais force est de constater que, les usages scientifiques favorisant la valorisation des acquis de la recherche y sont moins présents, pour des raisons de culture de secret. Considérant l'accessibilité et la disponibilité des réseaux sociaux comme un atout immense pour la valorisation, la question suivante s'impose : quelle révolution les enseignants-chercheurs doivent-ils opérer sur les réseaux sociaux afin qu'ils deviennent des outils irréprochables de valorisation de leurs acquis ?

La réponse à cette question réside dans la motivation qu'ont les enseignants-chercheurs à utiliser les réseaux sociaux numériques. En effet, par le truchement d'une approche quantitative des données collectées en rapport avec les usages des enseignants-chercheurs sur les réseaux sociaux à l'UFR CMS de l'Université Alassane Ouattara, notre étude a révélé un penchant pour le « *développement des liens sociaux* », et souvent pour la « *mobilisation* » (C.Guillot, S. B. Bouzaglo, 2021, p. 164), plutôt que pour la valorisation.

Mots clés : Communication, Développement, Recherche scientifique, Réseau Sociaux numérique, Valorisation.

Abstract:

Digital social networks (RSN) have established themselves as an essential social force, capable of achieving all purposes, by offering on the one hand the possibility of being read, seen or heard by hundreds, even thousands of internet users. And on the other hand, the possibility of amplifying actions in a prodigious way. As such, they present themselves as supports that can be used powerful and intensively to promote the achievement of scientific research.

But it is clear that scientific uses favoring the valorization of research finding are less present there, for reasons of culture of secrecy. Considering the accessibility and availability of social networks as an immense asset for valorization, the following question arises: what revolution should teacher-researchers make on social networks so that they become irreproachable tools for valorizing their achievements?

The answer to this question lies in the motivation that teacher-researchers have to use digital social networks. Indeed, through a quantitative approach to the data collected in relation to uses of teacher-researchers on social networks at the UFR CMS of Alassane Ouattara University, our study revealed a penchant for « development of social ties », and often for « mobilization » (C. Guillot and S. B. Bouzaglo, 202, p. 164), rather than for valorization.

Keywords: Communication, Development, Scientific research, Digital social networks, Valorization.

Introduction

« Les réseaux sociaux numériques, ce ne sont pas pour les enseignants-chercheurs et chercheurs », déclamait un éminent universitaire ivoirien. En effet, les Enseignants-chercheurs considèrent que les réseaux sociaux numériques ne sont pas appropriés pour la valorisation des résultats de leurs recherches. Ils mettent en avant leur caractère de divertissement et d'espace ouvert à toutes sortes de communication. Cette perception des enseignants-chercheurs est liée à deux fonctions fondamentales des réseaux sociaux numériques : la discussion et le partage des photos et vidéos, relevant du

premier champ d'action des RSN ; le social community. Ce champ englobe les réseaux sociaux axés sur les relations, les activités de partagent et de divertissement et les discussions (Tracy, Tuten, 2017).

Les enseignants-chercheurs estiment que ce moyen de communication qui se développe à grande échelle ne peut pas être un canal adéquat pour l'image de la recherche scientifique. Autrement dit, les scientifiques craignent que les réseaux sociaux fassent sortir du secret, les résultats de leur recherche chèrement acquis en leur faisant perdre leur valeur opératoire. En outre, au-delà de cette impression négative, les réseaux sociaux numériques se présentent comme de puissants moyens de valorisation à la disposition des scientifiques. En effet, dans ses fonctions de *social publishing*, les RSN permettent l'édition, la diffusion et l'hébergement de contenu à caractère scientifique.

Les internautes ne sont pas les seuls à profiter des RSN. Les auteurs de contenus professionnels (journaliste), les agences des médias traditionnels (presse) et les marques rédigent du contenu pour les sites de social publishing qui le publient ensuite (Tracy, Tuten, 2017, p. 14).

Le *social publishing*, deuxième champ d'action des RSN, utilise des canaux tels que les blogs. Le contenu peut être publié sous différents formats : articles de blog, communiqués de presse, livres blancs, études de cas, newsletters, webinaires et présentations et podcasts. Ces instruments peuvent servir de moyens efficaces dans la valorisation des résultats scientifiques des enseignants-chercheurs. Dès lors l'on pourrait se demander :

Comment amener les enseignants-chercheurs à utiliser efficacement les RSN dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique ? Pourquoi, en dépit des aspects positifs des RSN, les enseignants-chercheurs rechignent-ils à en faire un moyen de promotion et de valorisation de leurs recherches ? Quels sont les canaux des RSN appropriés à la valorisation de la recherche ? Afin de répondre à ces interrogations, trois hypothèses sont formulées :

- Une connaissance accrue des différents champs d'action des RSN peut amener les enseignants-chercheurs à faire de cet espace public, un moyen privilégié de promotion et de valorisation de leurs recherches.
- Les enseignants-chercheurs ont une perception négative des RSN.

- Les enseignants-chercheurs ignorent les canaux des RSN appropriés à la valorisation de la recherche.

Trois objectifs orientent notre analyse :

- Informer les enseignants-chercheurs sur les capacités des RSN à promouvoir et valoriser la recherche.
- Comprendre les motivations des enseignants-chercheurs à récuser les RSN comme moyen de valorisation et de promotion de la recherche.
- Montrer que les RSN numériques peuvent constituer de puissants moyens de promotion et de valorisation de la recherche à partir de ses canaux appropriés.

Pour comprendre la motivation des scientifiques de l'Université Alassane Ouattara à récuser l'usage des RSN pour la valorisation des résultats de leurs recherches, nous nous sommes adressés aux enseignants-chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Communication Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Installée au campus 2, l'UFR CMS est la plus grande des UFR de cette université. Elle compte 9 départements avec une population de 550 enseignants-chercheurs.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons convoqués deux théories : la théorie de l'agenda-setting et la théorie des usages et des gratifications. La théorie de l'agenda-setting suggère que les médias, y compris les médias sociaux numériques, ont le pouvoir de définir l'ordre du jour public en mettant en avant certains sujets (Maxwell McCombs et Donald Shaw, 1972). Les enseignants-chercheurs peuvent faire des acquis de leur recherche des sujets à la une de leurs interventions sur les RSN en utilisant les canaux adéquats ou en créant des buzz autour des résultats de leurs études.

La théorie des usages et des gratifications présente deux hypothèses principales sur les utilisateurs des médias (Katz, Blumler, Gurevitch, 1974). Premièrement, les utilisateurs de médias sont "actifs" dans le choix des médias qu'ils consomment et utilisent. De ce point de vue, les gens n'utilisent pas passivement les médias, mais choisissent activement les médias à utiliser en fonction de leurs propres motivations. Deuxièmement, les gens comprennent les raisons qui les ont poussés à choisir différents médias et font leurs choix en fonction de leur « motivation personnelle » perçue pour les aider à répondre à

leurs besoins spécifiques (E. Katz, P. Lazarsfeld, 2008). Cette théorie nous permet de comprendre la motivation des enseignants-chercheurs à utiliser ou non les RSN.

1. Méthodologie

Les hésitations à faire un usage scientifique des réseaux sociaux à des fins de valorisation par les enseignants-chercheurs et la résignation qui en découle constituent les éléments que nous cherchons à démontrer dans l'usage global des réseaux sociaux. Pour y arriver, il nous faut, en effet, connaître le niveau de présence des enseignants-chercheurs sur les différents réseaux sociaux afin de cerner le niveau d'usage. Et pour quel motif ? La réponse à cette question, impose de chiffrer les acteurs de la sphère scientifique qui, dans une optique de valorisation postent leurs productions scientifiques, ou encore font remarquer à travers les codes sémiotiques et linguistiques les trouvailles qui leurs sont propres.

Pour collecter les données sur leurs usages des réseaux sociaux plusieurs choix d'outils s'offraient à nous pour ressembler comme le disaient Bonneville, Grosjean, Lagacé (2007, p. 90) « le matériel empirique sur lequel se fonde notre analyse et les résultats de recherche ». Ne disposant pas du code d'accès aux comptes des potentiels utilisateurs, les données recherchées ne peuvent être obtenues qu'à partir d'un questionnaire. Ce matériel, selon Bonneville, Grosjean et Lagacé (2007) est nécessaire pour la collecte des données de type primaire comme les nôtres, dans les enquêtes de terrain.

Le mode d'administration du questionnaire, s'assimile à ce que l'on appelle, le mode direct. En fait, nous avons rencontré les enseignants chercheurs de l'UFR CMS (Unité de formation et de recherche-Communication milieu et société) regroupés au sein du campus II de l'université Alassane Ouattara. La rencontre s'est faite de manière individuelle, dans différents lieux, allant de la salle des professeurs, aux bureaux, en passant par les amphithéâtres et les salles de Travaux dirigés. L'UFR CMS compte 9 départements avec une population de 550 enseignants-chercheurs. Notre méthode d'échantillonnage a consisté à affecté un quota de 10% à l'effectif de chaque département afin d'avoir un échantillon représentatif.

Nous avons ainsi, pour une population mère de 550 enseignants-chercheurs un échantillon de 55 enquêtés répartis dans le tableau qui suit.

N°	Départements	Effectif	Effectif enquêté sur la base de 10% par département
1	Lettres Modernes	115	12
2	Sciences du Langage et de la Communication	50	5
3	Géographie	60	6
4	Histoire	55	6
5	Anglais	50	6
6	Allemand	30	3
7	Espagnol	40	4
8	Philosophie	85	9
9	Sociologie	65	7
	TOTAL	550	55

2. Assises théoriques

Dans le but de cerner les rapports des enseignants-chercheurs et chercheurs avec les réseaux sociaux, dans le cadre de la valorisation de leurs acquis et d'eux-mêmes en tant que chercheurs, entravant leur entéléchie comme le recommandait le philosophe Carl Gustav Hempel, il faut recourir à des théories (A. Mucchieli, 2006). Pour la compréhension de cette recherche, deux théories se sont imposées : il s'agit de la théorie des usages et gratifications des réseaux sociaux et la théorie de l'agenda-setting.

2.1. La théorie des usages et gratifications des réseaux sociaux

Selon Chao (2009) cité par T. Dany (2012, p. 32) la théorie des usages et gratifications est la théorie de choix pour étudier les médias sociaux. Cette théorie est centrée sur l'utilisateur. D'après T. Dany (2012, p. 32), ce sont les motivations liées à l'utilisation d'internet qui sont à l'origine, de cet intérêt grandissant des chercheurs depuis de nombreuses années. Cette fonction s'est élargie avec Katz, Blunder, et Gurevitch (1973), puis Rubin (2009) et T. Dany (2012, p. 30). Pour eux, la théorie des usages et gratifications a été utilisée pour étudier les médias émergents dans le but d'identifier les comportements liés à l'utilisation de ceux-ci et les motivations qui leurs sont rattachées.

Il ressort de leurs propos que toutes les études sur les composantes des réseaux sociaux, à savoir Facebook, WhatsApp, Instagram, LinkedIn, ..., impliquent nécessairement la théorie des usages et gratifications des réseaux sociaux. Se référant à notre étude, cette théorie révèle la logique de présence des enseignants chercheurs sur les réseaux sociaux et les motivations sous-jacentes à cette présence. Autrement dit, elle nous permet de comprendre, dans une perspective de valorisation l'exclusion scientifique des usages des réseaux.

Cet exercice vise à comprendre pourquoi les enseignants-chercheurs ne valorisent pas leurs productions via les réseaux sociaux en dépit de leur présence quotidienne sur la toile. McQuail, Blunder et Brown (1972) ont élaboré une grille de réflexion répartie en quatre catégories : la première appelée la surveillance (recherche d'informations, partage d'informations, apprendre), la deuxième, la distraction/divertissement (passer le temps, relaxation, contrôle des émotions), la troisième catégorie, l'identification personnelle (pour être à la mode, expression de soi) et la dernière catégorie, les relations sociales (interaction sociale, communication, affection, et socialisation). Mais selon Wang, Tchernev et Solloway (2012), les usages des médias sociaux sont dominés par les besoins émotifs et cognitifs mais ils ne comblent pas les besoins sociaux. Selon eux, l'usage des réseaux sociaux donne le sentiment de satisfaire certains besoins sociaux, sans en disposer les moyens. En s'attachant à cette révélation, nous pouvons justifier dans notre étude, pourquoi les enseignants chercheurs se gardent de faire des réseaux sociaux, des outils de valorisation des résultats leurs recherches. On pourrait, dès lors, se poser la question suivante : dans un élan de valorisation des productions scientifiques comment peut-on profiter des réseaux sociaux ? C'est à cette question que va tenter de répondre la deuxième théorie.

2.2. La théorie de l'Agenda-setting

La théorie dit de l'agenda-setting élaboré par M. McComps et D. Shaw (1972)

s'inscrit également dans le champ de recherche sur les usages des médias en général et les satisfactions qu'ils apportent au public (G. Willet, 1992, p. 476) en particulier des médias sociaux. Clairement, il s'intéresse davantage à l'impact des médias sur les perceptions des gens. T. Dany (2012, p. 22)

Visant à appréhender les effets sur la perception et la prise de conscience du public à travers les médias, ces auteurs sont parvenus à démontrer que les médias sociaux peuvent avoir une grande influence sur ce que les gens pensent en priorité (G. Willett, 1992). Sous cet angle, cette théorie présente les réseaux sociaux comme des instruments pouvant servir à la valorisation des acquis de la recherche par le façonnage.

G. willet (1992, p. 470) affirme à ce propos :

Née des suites d'une enquête auprès des électeurs de Chapel Hill en Caroline du Nord, lors des élections présidentielles américaines de 1968, les auteurs de l'agenda-setting attribuaient à la théorie, la capacité de provoquer des changements cognitifs chez les individus sur les réseaux sociaux, en déterminant des priorités sociales.

Ce changement de comportement ne peut s'opérer que si les médias choisissent ce qui est important pour les usagers, agissant ainsi comme des gatekeepers (Charon, 1995, p. 73), c'est-à-dire, des gardiens. Les médias ont un effet sur l'importance que doit accorder le public à un problème ou à un événement selon l'accent qu'ils mettent sur la nouvelle. Appliquer à notre étude, cette théorie indique que les enseignants chercheurs et chercheurs ont la capacité d'orienter et de conditionner l'opinion des internautes en faisant des résultats de leur recherche l'objet de leur présence sur les réseaux sociaux, tout comme les usages sociaux, économiques, et politiques qui ont cours.

Pour l'application du modèle de l'agenda-setting, trois (03) étapes sont à franchir :

la première est l'agenda des médias. L'agenda des médias représente les enjeux qui seront traités selon les priorités des médias, la deuxième est l'agenda public. Celle-ci représente les enjeux qui sont importants pour le public. La troisième est l'agenda des politiques dans lequel on retrouve les enjeux importants en matière de politique. (Charon, 1995, p. 73).

Nous avons retenu la première et la deuxième étape combinées dans notre étude pour la valorisation des acquis de la recherche sur les réseaux sociaux. Le processus consistera à faire coïncider l'agenda des médias sociaux (les thèmes de valorisation scientifique abordés par les médias sociaux et l'importance qu'ils leur

accordent) avec l'agenda du public (les problèmes, les plus importants auxquels la société fait face que la science peut résoudre) « pour tenter de dégager une relation de causalité entre les deux » (Charon, 1995, p. 73).

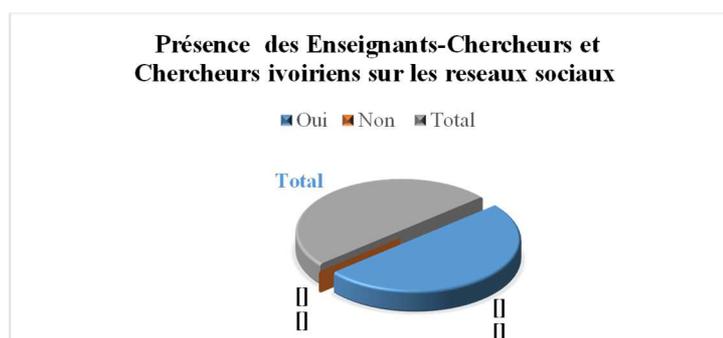
3. Résultats

3.1. Présence des enseignants-chercheurs de l'UFR CMS sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux n'incarnent plus uniquement la voix des oubliés, des opprimés comme établie par les chercheurs qui s'y sont intéressés dès son apparition d'après C. Guillot et S. B. Bouzaglo (2021, p. 164). Les enseignants-chercheurs dont la mission dans ce domaine, consistait à étudier les comportements sur les réseaux sociaux (les fakes-news), son impact sur la vie sociale, les motivations d'usages, ont fini par se retrouver eux-mêmes usagers des réseaux sociaux. Leur présence en témoigne, et leurs pratiques sur ces réseaux commencent à devenir importantes, en raison des enjeux liés à la valorisation de leurs résultats de recherche.

Dès lors, il s'agit d'évaluer le niveau de présence des enseignants-chercheurs pour ainsi apprécier la nécessité pour eux d'y être ou pas. Ce que nous cherchons à établir, c'est la nécessité pour les enseignants-chercheurs d'être connectés, peu importe le réseau social.

Figure 1 : Taux de présence sur les réseaux sociaux des enseignants-chercheurs de l'UFR CMS de l'Université Alassane Ouattara



Source : Notre enquête

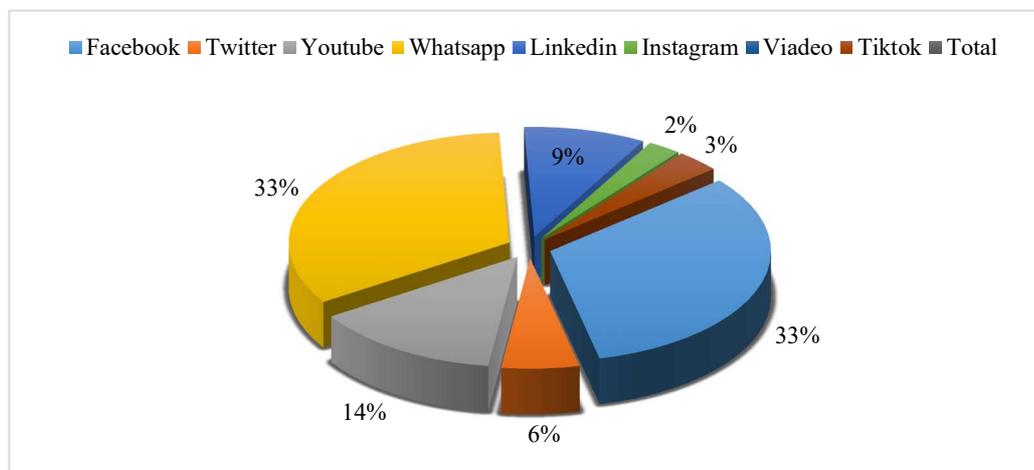
Aucun enseignant-chercheur ne vit en marge des réseaux sociaux d'après la lecture du diagramme. Ils sont tous connectés, montrant qu'ils comprennent l'importance des réseaux sociaux dans la vie sociale, publique et même plus. Ce taux de 100% de présence, symbolise, selon J. Couvrant, K. Benamer et E. Candel cité par C. Guillot et S B. Bouzaglo (2021, p. 164), la « peur de ne pas exister ». Autrement dit, ne pas être sur les réseaux, c'est être déconnecté des réalités sociales, des échos au plan national et international, nécessaires à notre existence. Ce résultat réaffirme une fois encore l'incontournabilité des réseaux sociaux, leur usage par tous les acteurs de la société.

3.2. Le ou les réseau (x) Social (aux) usité(s) par les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UFR CMS de l'université Alassane Ouattara

Le réseau social numérique, sous-catégorie de média social est défini, comme un service qui s'appuie sur une infrastructure informatique permettant à un individu d'accomplir au minimum trois actions fondamentales : créer un profil, gérer une liste de contacts, naviguer parmi les amis de nos amis, selon V. Dudot et C. Perez, (2020, p. 59). Sous cette définition, plusieurs réseaux sociaux ou médias sociaux dits de réseautage sont apparus et s'enchainent depuis 1997, date de la création du premier réseau social "six Degrés" (V. Dudot et C. Perez, 2020, p. 59).

Si les réseaux sociaux sont composés de plusieurs plateformes, il importe de connaître les plus usitées. La recherche étant focalisée sur cet aspect, le deuxième diagramme, ci-après, en présente les tendances.

Figure 2 : Les réseaux sociaux exploités par les enseignants chercheurs de l'UFR CMS de l'Université Alassane Ouattara



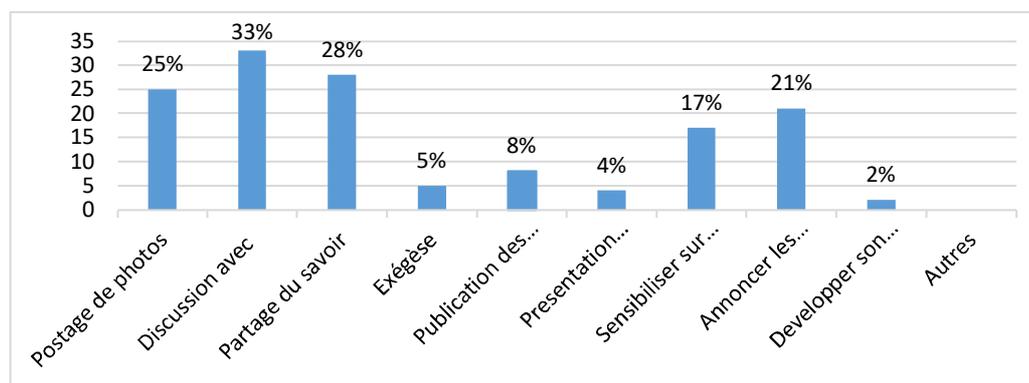
Source : Notre enquête.

À l'UFR CMS, les réseaux sociaux incontournables sont Facebook et Whatsapp 33% chacun, occupant le même rang, suivis par Youtube 14% et LinkedIn 9%. Le réseau social le moins utilisé est Instagram. Les deux premiers réseaux sociaux sont au cœur des différentes pratiques sociales, économiques et politiques.

3.3. Les usages des enseignants-chercheurs de l'UFR CMS de l'Université Alassane Ouattara sur les réseaux sociaux

Les Enseignants-chercheurs et chercheurs sur les réseaux sociaux, principalement sur Facebook et WhatsApp mènent des activités classables à plusieurs niveaux : Un histogramme groupé, appelé aussi diagramme à barres, permet de voir dans quel ordre leurs efforts sont concentrés et à quelle proportion.

Figure 3 : Les usages des enseignants-chercheurs de l'UFR CMS sur les RSN



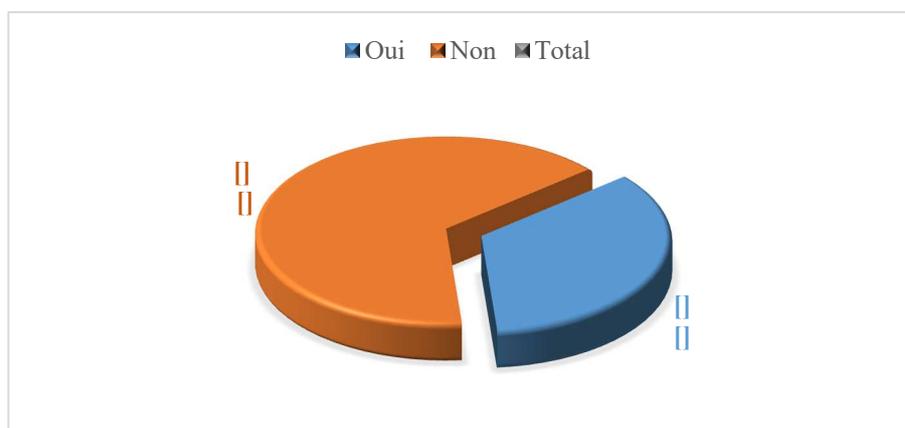
Source : Notre enquête.

Le recours des enseignants-chercheurs aux réseaux sociaux repose quasiment sur le même intérêt que les autres acteurs sociaux, en ce sens que la publication de leurs travaux de recherche marquant leur démarcation aux usages des autres acteurs s'en trouve elle-même occupée une faible place, à savoir 8%. L'expertise qui, également atteste bénéficier d'un savoir-faire scientifique est marginalisée dans les pratiques des enseignants chercheurs. Il en ressort que les enseignants chercheurs utilisent les réseaux sociaux mais pas pour un objectif de valorisation. Ces résultats montrent, à suffisance, que les enseignants-chercheurs méconnaissent l'existence, sur les RSN, des canaux pouvant valoriser la recherche scientifique : articles de blog, études de cas, newsletters, webinaires et présentations et podcasts. Ces instruments sont de l'ordre des moyens adéquats dans la valorisation des résultats scientifiques des enseignants-chercheurs.

3.4. Reconnaissance du statut de chercheur sur les réseaux sociaux

En dehors du faible usage des réseaux sociaux, sous l'angle de la valorisation, il est important d'interroger les enseignants-chercheurs et chercheurs sur leurs postures exactes dans l'utilisation des réseaux sociaux. Le diagramme ci-dessous en donne les tendances.

Figure 4 : Le sentiment d'être connu comme chercheur sur les RSN



Source : Notre enquête.

Le chercheur est reconnaissable sur les réseaux sociaux par ses travaux scientifiques s'inscrivant dans un axe de spécificité, confirmant son expertise. En le faisant savoir sur les réseaux sociaux à travers ses publications, il se valorise ainsi que ses travaux. Interrogé sur la question, 65 % estiment ne pas pouvoir satisfaire à cette exigence.

4. Discussion

4.1. Contexte d'incontournabilité des réseaux sociaux

D'après P. Escande Gauquié et B. Naivin (2019, p. 38), nous vivons une période particulière où les réseaux sociaux sont inévitables pour les personnes ainsi que les marques, et cela dans toutes les sociétés.

Apparus autour des années 2000 (P. Escande Gauquié et B. Naivin, 2019, p. 159), il a été découvert très tôt aux réseaux sociaux des moyens de combattre l'individualisme exacerbé, généré par la civilisation occidentale. En effet, les réseaux sociaux sont habilités à rapprocher les individus à travers les liens sociaux, les moyens qu'ils offrent pour s'informer dans l'instantanéité, pour se divertir et pour s'affranchir. Parmi les principaux moyens de communication des médias sociaux, on trouve le *social communities*, le *social publushing*, le *social entertainment* et le *social commerce* (Tracy Tuten, 2017). Tous ont en commun la création de liens, la communication et le partage entre les internautes connectés, tout en s'articulant autour d'objectifs distincts.

Cependant, à la différence des autres champs, le social publishing est dédié à la publication des opinions, analyses et autres réflexions. Il se présente, comme un atout majeur pour la valorisation de la recherche scientifique à travers des blogs personnels et des newsletters.

En outre, les communautés sont axées sur les relations, les publications sur le partage et la communication. Les activités de divertissement s'articulent autour de la détente et du partage sur les médias sociaux, le commerce autour des activités liées au shopping proposées par les applications participatives. Autrement dit, les réseaux sociaux ont réussi à créer des communautés qui interagissent pour discuter et accorder leurs points de vue sur les situations d'intérêts communs. C'est ce que Amselle appelait le branchement (P. Escande Gauquié et B.Naivin, 2019, p. 41). C'est cette chaîne de communication qui fonde le peuplement des réseaux sociaux et la force qu'ils représentent pour influencer les comportements et établir un nouvel ordre dans les divers niveaux de la société.

Au regard de toutes les aptitudes tendant à humaniser, à socialiser et à intégrer les hommes, C. Guillot et S. B. Bouzaglo (2021, p. 165) ont révélé que « ne pas être sur les réseaux sociaux, c'est comme ne pas exister ou exister moins, en refusant de faire partir pleinement de la société dans sa réécriture en ligne ». Quant aux marques, J. Couvrant et K. Benamer et E. Candel informent qu'il leur est imposé d'être présentes sur les réseaux sociaux (C. Guillot et S. B. Bouzaglo 2021, p. 165), en raison de leur communication en direction du grand public et aussi, celle orientée vers le B2B (business to business). Selon ces auteurs, la logique de présence des marques dans ces lieux réputés « incontournables pour les stratégies de communication vient d'une bonne part du fait, précisément qu'ils se sont présentés comme des réseaux et comme des réseaux spécifiquement sociaux : des lieux où rejouer la société ou inscrire ses goûts et préférences (par le like), notamment, ses affinités et ses communications (par le « partage » et par le « commentaire »), entre autres (C. Guillot et S. B. Bouzaglo 2021, p. 165).

En tout état de cause, les réseaux sociaux se sont donc présentés aux marques comme une alternative pertinente aux stratégies publicitaires

classiques couteuses autour desquelles les potentiels clients étaient souvent indécemment convaincus. C'est justement d'ailleurs, pour cette raison que les organisations investissent mondialement des sommes colossales pour gagner en visibilité sur les réseaux sociaux et modifier le comportement du large public qu'abritent ces réseaux (C. Guillot et S. B. Bouzaglo, 2021, p. 129).

En effet, aujourd'hui 84 % des marques sont sur les réseaux sociaux et estiment que leur compétitivité en dépend et 91%, y sont pour développer leur notoriété (C. Guillot et S. B. Bouzaglo 2021, p. 166).

En somme, les réseaux sociaux permettent aux marques de générer des ventes en transformant les simples abonnés/visiteurs en clients, en créant des liens entre les différents canaux online-online (site internet et réseaux sociaux) et online -offline (réseaux sociaux et stores physiques (C. Guillot et S. B. Bouzaglo 2021, p. 168). À ce titre, ils ne se distinguent pas des outils de valorisation comme la télévision, la radio, la presse écrite, et même plus en ce sens que d'après Julien Couvrant et Karima Benamer et Etienne Candel, ses « services relèvent d'une mécanique publicitaire tout à fait classique, perfectionnée et sophistiquée par le traitement algorithmique des données et du profilage », (C. Guillot et S. B. Bouzaglo, 2021, p. 166).

Cependant, leur usage est décrié pour l'exploitation des secrets (C. Guillot et S. B. Bouzaglo 2021, p. 166) et les scientifiques se sentent concernés. Leur conception a naturellement des répercussions sur l'usage des réseaux sociaux comme moyens de valorisation des résultats scientifiques.

4.2. La crise des outils de valorisation

Les canaux classiques de valorisation (les revues scientifiques, les colloques, les conférences, les ateliers, les fiches techniques, les PAD (Prêt à diffuser), les contacts directs, la télévision, la radio, la presse écrite ...) font face à une crise d'ordre opérationnel depuis l'imposition des réseaux sociaux. Il est reproché à ces canaux de demeurer une modalité de valorisation excluant une démarche stratégique pouvant toucher directement la cible, les consommateurs directs comme les réseaux sociaux le font par la création d'une communauté

virtuelle dans laquelle par exemple se retrouverait les utilisateurs des productions scientifiques.

En sus, les outils connus de la valorisation qui en assurent sa vitalité, telles que les revues scientifiques sont souvent inefficaces face au grand public et au regard des caractéristiques intrinsèques de l'outil en lui-même. Il se pose donc une crise des outils pertinents de valorisation. Or, la Côte d'Ivoire ambitionne faire de la valorisation des résultats de la recherche des enseignants-chercheurs et chercheurs une obligation à travers sa politique de contrat de performance (Projet de loi de l'enseignement supérieur, 2020). Exclure des moyens comme les réseaux sociaux, devient inopportun.

Les réseaux sociaux se sont imposés aujourd'hui à tous, au point où les enseignants chercheurs qui ont décrié, hier, les problématiques d'ordres socio-psychologiques (C. Guillot et S. B. Bouzaglo, 2021, p. 165), qui leur sont liées, figurent subitement parmi les principaux utilisateurs. Cette entrée dans les rangs des enseignants chercheurs et chercheurs confirme l'indispensabilité des réseaux sociaux de nos jours tels qu'annoncés par les différents chercheurs travaillant sur ce phénomène. Il s'agit principalement de V. Dudot et C. Perez (2020, p. 59), C. Guillot et S. B. Bouzaglo (2021, p. 164) et de P. Escandé Gauquié et B. Naivin (2019, p. 39). En effet, ces chercheurs, pour rendre explicite la logique de présence des enseignants chercheurs sur les réseaux sociaux, se sont penchés sur la théorie des usages et gratifications en s'appropriant la grille de motivation élaborée par McQuail, Blunder et Brown (1972) cité par T. Dany (2012, p. 32).

Selon cette grille l'enseignant-chercheur ou le chercheur ne pouvait rester aucunement loin des réseaux sociaux surtout de Facebook et WhatsApp pour quatre raisons principales : la première porte sur « la surveillance » comprenant la recherche d'informations, le partage d'informations, et l'apprentissage. Sa fonction de chercheur l'y oblige.

Ensuite, la deuxième raison est la distraction/ divertissement, entendue comme le fait de passer le temps, de se relaxer, de contrôler ses émotions. La troisième, renvoie à l'identification personnelle, c'est-à-dire « être à la mode », « l'expression de soi ». Et la dernière raison, est relative aux relations sociales

correspondant à l'interaction sociale, à la communication, à l'affection et à la socialisation. Ces besoins psychologiques et sociologiques sont sources de tensions lorsqu'ils ne sont pas satisfaits.

À l'analyse, ces quatre catégories n'impliquent pas de manière formelle les pratiques de valorisation des résultats de recherche. C'est justement pour cette raison que les réseaux sociaux, dans la sphère scientifique font l'objet d'hésitation comme biais d'accès aux productions scientifiques. Notre étude montre, contrairement à celle de ses prédécesseurs, notamment celle de C. Guillot et S B. Bouzaglo (2021, p. 164), que si les réseaux sociaux ont intégré le champ social, le champ économique, le champ politique, ils buttent pour l'instant sur le champ scientifique. En plus, nous arguons que les enseignants-chercheurs et chercheurs aussi, savent sans doute, que les réseaux sociaux ne sont pas suffisamment gratifiants quant à l'activité de valorisation comme ils le sont pour la satisfaction des besoins sociaux (Wang, Tchernev et Solloway (Dany, 2012, p. 33).

Nonobstant cette rétractation, les réseaux sociaux demeurent selon P. Escandé Gauquié et B. Naivin, (2019, p. 159) des espaces privilégiés de gestion, de démonstration, de commercialisation et de valorisation des savoir-faire et de leurs auteurs, peu importe la corporation ou l'activité. Il s'agit d'une réadaptation des réseaux sociaux au plan fonctionnel, afin d'en faire des leviers stratégiques de valorisation des productions scientifiques. Pour opérer cette révolution, la théorie de l'agenda-setting, est indispensable.

En effet, selon les auteurs de cette théorie, M. McComps et D. Shaw (1972) cité par T. Dany (2012, p. 22), les réseaux sociaux peuvent avoir un impact sur les productions scientifiques des enseignants-chercheurs et chercheurs. Ils recommandent, alors, aux enseignants-chercheurs et chercheurs de répondre aux attentes du public dans le cadre de la valorisation des productions scientifiques. À ce niveau, il s'agit de s'approprier « l'agenda public », « l'agenda des réseaux sociaux », c'est-à-dire de faire des résultats de la recherche scientifique des sujets abordés sur des comptes Facebook ou WhatsApp. En effet, cela reviendrait à créer des pages spécifiques, Facebook et WhatsApp à

cette tâche. La configuration technique des réseaux sociaux aujourd'hui le permet. V. Dudot et C. Perez, (2020, p. 59) ont précisé cette maniabilité qu'offrait les réseaux sociaux aux utilisateurs en ces termes : « les réseaux sociaux numériques possèdent désormais des systèmes (..) qui permettent de proposer à l'utilisateur des profils susceptibles de l'intéresser. Ce type de système est le plus souvent élaboré sur la base de contacts existants et / ou des références indiquées par l'utilisateur ». Sur cette base les réseaux sociaux peuvent être utilisés à des fins de valorisation scientifique.

Conclusion

Les référentiels scientifiques dans les réseaux sociaux, comme leviers de stratégie de valorisation des productions scientifiques en sont occasionnellement présents ou détachés de leur contexte de valorisation. Ils créent ainsi une confusion sur la présence au titre d'enseignant-chercheur ou chercheur sur les différents réseaux composant les réseaux sociaux numérique. À l'origine de ce comportement, les perceptions sur les réseaux sociaux, légitimées par la grille d'usage de McQail, Blunder et Brown (1972, in T. Dany, 2012, p. 32), excluant de manière formelle la valorisation scientifique.

Or personne n'ignore que « nos coups de cœurs sur Facebook et nos coups de gueule sur Twitter, notre pédigrée professionnel sur LinkedIn et artistique sur Instagram, jusqu'à Snapchat qui nous permet de nous grimer en personnage de fiction (...) », d'après P. Escandé Gauquié et B.Naivin (2019, p. 159), sont suivis par le plus grand nombre d'abonnés. Cette motivation peut être utilisée par les enseignants-chercheurs dans le cadre de la valorisation de la recherche à travers l'usage de canaux appropriés sur les RSN.

Sinon, il s'agit de réorienter l'objet de l'usage des réseaux sociaux numérique tels que Facebook, WhatsApp comme l'impose la théorie de l'agenda-setting et la théorie de l'usage et des gratifications afin de promouvoir et valoriser les acquis de la recherche. À ce niveau, la taille de la communauté à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs, le nombre de publications, d'interactions à travers les « likes », « les partages » et le « nombre de vus »

deviennent des indicateurs importants de la promotion et de la valorisation de la recherche (C. Guillot et S. B. Bouzaglo, 2021, p. 177).

Références bibliographiques

BONNEVILLE Luc, GROSJEAN Sylvie, LAGACE Martine, 2007, *Introduction aux méthodes de recherche en Communication*, Canada, Edition Gaëtan Morin.

CHARON Jean, 1995, « Les médias et les sources. Les limites du modèle de l'agenda-setting », *Revue Hermès*, vol 3-4, n°, 17-18, Québec, CNRS Éditions, pp. 73-92.

DANY, Therrien, 2012, *Le phénomène Facebook : usages et gratifications*, Mémoire de de maîtrise, Faculté des Arts, Département de communication, Université d'Ottawa, Canada.

DUDOT Vincent, PEREZ Charles, 2020, *100 fiches pour comprendre le digital*, 2^{ème} édition, France, Bréal studyrama.

ESCANDE-GAUQUIE Pauline, NAINVIN Bertrand, 2019, *Comprendre la culture numérique*, France, Malakoff DUNOD.

GUILLOT Céline, BOUZAGALO Sarah Benmoyal, 2021, *Les fondamentaux de la communication : pratiques et métiers en évolution*, Paris, De Boeck supérieur.

KATZ Elihu, BLUNDER Jay G., GUREVITH Michael, 1975, *Uses and gratifications recherche*, *Public Opinion, Quarterly*, 37(4), pp. 509-523.

McCOMBS, Maxwell E., SHAW Donald. L., 1972, *The Agenda-setting function of mass media*. *Public Opinion, Quarterly*, 36 (2), pp. 176-187.

MUCCHIELLI Alex, 2006, *Étude des communications : Nouvelles approches*. Paris, Armand colin.

République de Côte d'Ivoire 2020, *Projet de loi, relatif à l'Enseignement Supérieur à la recherche Scientifique et à l'Innovation*, Assemblée Nationale, Deuxième législature, Session ordinaire.

TRACY L. TUTEN et al, 2017, *Marketing des médias sociaux*, Montreuil, nouveaux horizons.

WILLETT Gilles, (dir.) et al., 1992, *Communication modélisée : une introduction aux concepts, aux modèles et aux théories*, Canada, Editions du renouveau Pédagogique Inc.